

en lettres d'or, *pro virtute bellica*, pour le mérite militaire. *Voy.* page 320, pl. XXV, n° 4.

Les chevaliers portent cette croix à la boutonnière de l'habit, attachée à un ruban bleu lizeré de blanc.

---

1770.

ORDRE *de la Constance.* (FRANCE.)

En 1770, au mois de septembre, on trouva, dans le vieux château de Chaource près de Bar sur Seine, d'anciens statuts d'un ordre établi autrefois par une comtesse de Champagne, sous le nom d'*Ordre de la Constance*. Des gentilshommes du canton se réunirent pour le faire revivre, et élurent pour grande-maîtresse la dame du lieu, connue par sa bienfaisance envers ses vassaux. Elle donnoit à ceux qu'elle admettoit dans l'Ordre, un cœur de diamans attaché à un ruban bleu que les hommes et les femmes portoient à l'instar de l'ordre du Mérite. On se pourvut ensuite pour obtenir des lettres-patentes qui don-

nassent une forme stable et authentique à cet ordre. Mais il paroît que ces tentatives n'eurent pas de suite.

---

1771.

ORDRE de *Charles III.* (ESPAGNE.)

Institué par le roi Charles III, le 10 septembre 1771, sous la protection de la sainte Vierge dans le mystère de l'immaculée conception, pour éterniser le souvenir de la naissance du prince des Asturies.

Il est divisé en deux classes, celle des chevaliers grand'croix, et celle des chevaliers pensionnaires. Il y a aussi des surnuméraires.

Les grand'croix sont tous nobles et militaires, et ne doivent être reçus qu'à vingt-cinq ans accomplis, excepté les princes de la famille royale, et les souverains, princes, et autres personnes de maison royale, qu'il plaît au roi d'admettre dans cet ordre.